

«Voulut-il pas nous persuader qu'on avait oublié un zéro ! La recette était d'une plus belle apparence, c'est vrai ; mais M. de La Harpe ne savait-il pas que le parterre n'était garni que de ses amis ? Nous les appelions... *Les Pères du désert*. » *Les Pères du désert* ! le mot est joli ; mais n'oublions pas que Fleury faisait partie de ce petit cénacle despotique de la Comédie-Française, qui s'était arrogé des droits singuliers sur les productions théâtrales, et qui mettait tout en œuvre pour confisquer à son profit ce qu'on était convenu d'appeler la part d'auteur. Après l'établissement de la part d'auteur, messieurs les sociétaires avaient eu soin de se ménager une porte dérobée pour entrer en possession absolue d'une pièce, et cela en établissant que la comédie avait le droit de s'approprier définitivement toute œuvre dramatique qui serait tombée dans les règles, c'est-à-dire dont la représentation aurait produit une recette inférieure à un chiffre fixé. Or, les *Mémoires secrets* nous apprennent que le comte de Schouvaloff, cité plus haut, pour empêcher les *Barmécides* de tomber dans les règles, envoyait chaque soir le supplément de la somme requise.

Nous allons terminer cette analyse par la fameuse complainte à laquelle nous avons fait allusion plus haut ; on y verra que, jadis, tout n'était pas roses dans le métier d'auteur dramatique ; on s'y disait de dures vérités, et le plaisir de la forme faisait encore ressortir le mordant du fond.

Or, écoutez, petits et grands, Les tragiques événements Qu'un philosophe journaliste, Qui suit nos défauts à la piste, Fit jouer hier aux Français, En s'arrangeant pour le succès.

Son héros est Aron le Grand, Qu'il ne peint ni bon ni méchant ; Mais, quoiqu'il ait de la mémoire, Il en altère fort l'histoire ; Car, dans le fond, monsieur Aron N'était rien moins qu'un bon garçon.

Le vrai fait est que, pour sa sœur, Il eut un amour plein d'horreur ; Mais, craignant de faire un inceste Qui deviendrait trop manifeste, Un jour il conçut le projet De la donner à son sujet.

Or, ce fut sous condition Qu'après la célébration Ils vivraient chastement ensemble, Sans qu'un même lit les rassemble, Sans pouvoir se prouver leurs feux Qu'avec la parole et les yeux.

Comme en ce pays il fait chaud, La nature parla plus haut Que la rigoureuse promesse Qu'exigeait sa Hauteuse ; Gîfard, en dépit d'Aron, Fit à sa femme un gros poupon.

De quoi ce prince furieux Dit : Mon grand vizir est un gueux. Malgré sa parole sacrée, Ma sœur il a donc déflorée ! Sus, dépêchez-lui mes bourreaux, Et qu'on me le hache en morceaux.

Le voilà mort, et cependant Hier nous l'avons vu vivant, Ressuscité par Melpomène, Il a reparu sur la scène ; La Harpe en ayant grand besoin L'a fait revenir de bien loin.

Voilà donc comme il a traité Cette historique vérité : Saëd, Armide, Barmécides, Quoiqu'aux gages des Abbassides, Trompent la vengeance du roi Sans que l'auteur dise pourquoi.

C'est ainsi que Saëd s'y prit : Un pauvre esclave lui servit ; Lui-même il lui trancha la tête... Le moyen n'est pas trop honnête ; Mais il faut croire que l'auteur N'en a pas trouvé de meilleur.

Par sang et mort défiguré, Le chef au calife est montré ; Et, pour capter notre croyance, On suppose une ressemblance Entre l'innocent qui périt Et le grand vizir qui s'enfuit.

Saëd, et par bonne raison, Escamote aussi le poupon, Pour qu'un jour, malgré sa jeunesse, Il soit vizir, héros de pièce, Et venge le tragique sort De son papa, qui n'est pas mort.

Tombe de ci, tombe de là, Trois lampes éclairant cela, C'est ce qu'aux yeux offre la scène. Vient un monsieur, qui s'y promène Et qui dit à son confident : « J'ai bien du chagrin, mon enfant. »

Il fait une exposition Qui n'expose point l'action ; Car Saëd, qui vient sur la brune Croit devoir en faire encore une ; Mais, après un fort long récit, C'est comme s'il n'avait rien dit.

Dans tout ce galimatias Saëd crie en levant les bras : « Punissez la race abbasside, »

• Vous êtes fils de Barmécide. • Amorassan répond à ça : « Est-il possible ?... Ah ! dieux ! ah ! ah ! »

Saëd, toujours fin et subtil : • Attendez-moi là, lui dit-il ; • Je m'en vais chercher la princesse, • Quoiqu'inutile dans la pièce ; • Il ne faudra pas la prier, • Car elle attend sur l'escalier. •

Aussitôt fait, aussitôt dit ; Elle arrive et fait un récit Qu'on n'entend pas plus que le reste : Ce que l'on comprend par le geste, C'est qu'ils font tous un grand serment Sur le tombeau du mort vivant.

Au second acte, arrive Aron, Fier comme un paon, droit comme un jonc ; On lui dit mille choses dures, De gros mots, de grosses injures, Qu'il souffre comme un hébété, Quoiqu'il ait un sabre au côté.

Il nous parle d'un Aménor, Son fils aîné, son cher trésor, Qui reste, comme un vrai jouris, Caché derrière la coulisse, Et qui, tranquille jusqu'au bout, Sert à la rime, et puis c'est tout.

Arrive enfin, comme Narbas, Un bon vieillard criant tout bas : • Me voilà, je suis Barmécide, • On ne sait pas ce qui me guide... • Mettons le spectateur au fait, • Pour mieux détruire l'intérêt. •

Amorassan vient sans retard Savoir ce que veut le vieillard : • Contre Aron, dit-il, on conspire, • Je viens exprès pour vous le dire ; • Monsieur, ne me refusez pas, • Dépêchez-vous, car je suis las. •

Le grand vizir, un peu trop chaud, Dégane... et rengane aussitôt. La nature, je ne sais comme, Lui parle en faveur de cet homme. Saëd survient : « Ah ! tout est su, • Dit le vizir, je suis perdu... »

• Vous, tenez ce vieux roquentin, • Et vous, épargnez le coquin ; • Faites-le pendre tout de suite, • Car s'il vient à prendre la fuite, • Il ira dire nos secrets ; • Au diable alors tous nos projets. •

— Saëd, vous raisonnez fort bien, • Car s'il meurt il ne dira rien ; • Lui mort, je lui prendrai la lettre • Qu'au seul calife il veut remettre, • Mais, pour filer le dénoûment, • Avec lui causez un moment. •

Comme il y va de bonne foi, Barmécide lui dit : « C'est moi, • Cher Saëd, je suis Barmécide. • — Quoi ! tu veux sauver l'Abassade ! • Il faut, ami, que tu sois fou ; • Tu veux donc nous casser le cou ? »

• Tu viens de voir ton pauvre fils, • Celui que j'ai tiré d'un puits, • Il est le chef de l'entreprise ; • S'il fait sottise sur sottise, • S'il a l'air d'avoir mauvais cœur, • C'est bien la faute de l'auteur. •

Mon fils est Cinna... mais motus, Je suis le cadet de Brutus ; Sémire est l'informe copie De Pulchérie et d'Emilie ; Il faut bien qu'au calife Aron Auguste serve de patron.

Notre style est du meilleur goût, Nous disons ce qu'on lit partout. Montaigne a fourni les maximes, Voltaire a brillanté nos rimes. Nous aurons pour nous les journaux Et les philosophes nouveaux.

Le quatrième acte en entier Est l'ouvrage d'un écuyer ; Et malgré trois reconnaissances, Force portraits, maintes sentences, Barmécide, en dépit du nom, Est frère de Timoléon.

Au cinq, on baisse le rideau ; On le relève de nouveau Pour nous montrer dans les ténèbres Des tombeaux, des torches funèbres, Et le calife, hors de sens, Qui pleure et croit aux revenants.

Comme il fallait qu'Amorassan Tuât quelqu'un, selon le plan ; Sur Aménor, prince inutile, Il vient de décharger sa bile ; Mais à peine il l'a massacré, Que le jeune homme est enterré.

Aron crie : « Ah ! tuons quelqu'un ; • Allez, mettez-vous dix contre un ; • Sur le tombeau perçons le traitre • Que j'aurais dû plus tôt connaître, • Qui vient d'envoyer ad patres • Un fils, l'objet de mes regrets. •

Resté seul, le calife en pleurs Dit des vers de toutes couleurs, Et puis s'écrie, ainsi qu'Auguste : • Tout ce qu'on me fait est bien juste ; • J'ai tué quarante sujets, • Et l'on veut me tuer après. •

Arrive enfin Amorassan,

Sémire et tout le bataclan ; Le vieux Saëd, qui, pour ses peines, A les deux bras chargés de chaînes, Et Barmécide qui vient là Pour voir comment ça finira.

Le calife dit de gros mots ; Barmécide jure à huis clos ; Il se nomme, chacun s'étonne ; Le calife pleure et pardonne, Et la pièce finit enfin Par une antithèse en quatrains.

Apprenez, messieurs les auteurs, Qu'il ne faut plus ni plan, ni mœurs, Ni conduite, ni caractères, C'était bon du temps de nos pères. Point de sentiment, peu d'esprit, Du clinquant, et l'on réussit.

BARMEN, ville de la Prusse rhénane, formée récemment de la réunion des sept villages compris dans la vallée du même nom, et contiguë à Elberfeld ; 44.681 hab. Industrie très-florissante : mousselines, nankins, calicots, rubans, velours, produits chimiques, blanchisseries et teintureries ; école de sourds-muets, gymnase.

BARMONT (l'abbé PERROTIN DE) était conseiller-clerc au parlement de Paris lorsqu'il fut nommé, en 1789, député du clergé aux états généraux. Opposé à toutes les réformes, il lutta vainement contre l'opinion générale, prit le parti d'émigrer, fut arrêté à Châlons-sur-Marne avec Bonne-Savardin, renvoyé devant le Châtelet et acquitté. Mais il ne reprit pas son poste à l'Assemblée, et s'enfuit en Allemagne.

BARMOUTH, ville d'Angleterre, dans le pays de Galles, comté de Merioneth, à 17 kil. O. de Dolgelly ; port de mer à l'embouchure de la Maw, sur la baie de Cardigan ; 2.129 hab. Bains de mer très-fréquentés ; commerce actif pour le transport des minerais de plomb et de mangane.

BARNABÉ (saint), né dans l'île de Chypre, d'une famille de la tribu de Lévi, mort vers 63.

Son véritable nom était Josué ou Joseph ; mais lorsqu'il eut embrassé le christianisme, les apôtres lui donnèrent celui de *Barnabé*, qui signifie, selon saint Luc, *fils de consolation*, et, suivant saint Jérôme, *fils de prophète*. De mœurs pures et simples, il fut promptement touché de la parole divine, vendit ses biens, les donna aux apôtres et se convertit. Trois ans plus tard, en 37, il présenta saint Paul, dont il avait été le disciple sous Gamaliel, aux autres apôtres saint Pierre et saint Jacques le Mineur. Quelques années après, en 43, beaucoup de gentils s'étant convertis à Antioche, saint Barnabé, qui y avait été envoyé, vint à Tarse chercher saint Paul, pour aller avec lui affermir dans la foi les nouveaux convertis. Ils se chargèrent des amonitions de ces derniers et se rendirent à Jérusalem, pour les remettre entre les mains des disciples. Ils retournèrent ensuite à Antioche, où ils furent faits apôtres des gentils. Ils ne menaient point de femmes avec eux et, tout en prêchant, ils gagnaient leur vie avec le travail de leurs mains. C'est ainsi qu'ils allèrent prêcher dans l'île de Chypre et jusqu'en Lycaonie, saint Barnabé cédant toujours la parole à saint Paul ; ce qui, à Lystres, ville de cette province, fit prendre ce dernier pour Mercure, tandis que saint Barnabé passait pour Jupiter. L'an 51, ils se trouvaient à Antioche lorsque plusieurs personnes venues de la Judée soulevèrent quelques difficultés à propos de certaines prescriptions du culte. Il fut décidé que saint Paul et saint Barnabé se rendraient à Jérusalem, pour consulter les apôtres et les anciens. Ils y furent reconnus apôtres des gentils, et contribuèrent au décret contre les cérémonies légales. Saint Barnabé se sépara ensuite de saint Paul, et se rendit en Chypre avec saint Marc, son cousin ; selon d'autres, il fut envoyé à Corinthe. L'éloge de saint Barnabé, ayant pour auteur un moine nommé Alexandre, a été publié en grec et en latin par les Bollandistes. Suivant cette relation, le saint aurait subi le martyre à Salamine, dans l'île de Chypre. Une autre tradition prétend qu'il aurait continué son apostolat dans diverses contrées. L'Eglise de Milan le reconnaît pour son apôtre, comme y ayant le premier prêché la foi. Saint Paul le fait vivre encore en 56, et saint Jean Chrysostome fixe l'époque de sa mort en 63. Lorsque l'on trouva le corps de saint Barnabé, en 458, dans les environs de Salamine, il portait sur la poitrine l'Evangile de saint Matthieu, qu'il avait écrit de sa propre main sur un bois fort rare qui venait d'Orient. L'empereur Zénon voulut avoir ce manuscrit, l'enrichit d'or et le déposa dans le trésor du palais impérial. Les *Actes*, les *Evangelies* et l'*Epître* qu'on attribue à cet apôtre sont rangés par un grand nombre de critiques parmi les livres apocryphes (v. l'article suivant). La fête de saint Barnabé se célèbre le 11 juin. Placido Puccinelli et un autre auteur ont publié deux travaux sur saint Barnabé, le premier en italien (Milan, 1649, in-4°), le second en latin (1735, in-4°).

Barnabé (Lettre ou Epître de). Tous les Pères de l'Eglise s'accordent à dire que cette lettre est l'œuvre du lévite cyrien Josué Barnabé. Les doutes exprimés par Eusèbe et répétés par saint Jérôme concernaient la canonicité et non l'authenticité de cet écrit. De nos jours, la plus grande partie des critiques prétendent que la *Lettre* de Barnabé ne peut

avoir pour auteur un des premiers apôtres du christianisme. Ainsi du moins pensent Hefele, récent éditeur des Pères de l'Eglise, Néander et Baur. Les raisons sur lesquelles ils s'appuient ne sont pas toutes également convaincantes. En général, ils font trop attention au peu de valeur intrinsèque de l'*Epître* de Barnabé. Nous convenons qu'il est difficile de s'expliquer les fables absurdes sur le lièvre et l'hyène contenues dans le x^e chapitre ; aucun passage du Nouveau Testament ne nous montre l'interprétation allégorique poussée au même degré d'arbitraire et de puerilité. Toutefois, malgré la distance qui sépare la *Lettre* de Barnabé des livres dits canoniques, l'insignifiance de cet écrit ne saurait être une preuve de son inauthenticité. Pour être légitime, la critique ne doit pas invoquer seulement des raisons de sentiment ; il lui faut le fondement solide des faits.

On a beaucoup parlé du chapitre ix, qui attribue l'usage de la circoncision aux Syriens et aux Arabes, ainsi qu'à tous les prêtres des idoles. Mais pour les Syriens le même fait se rencontre dans Hérodote, et si l'auteur s'adressait particulièrement à des lecteurs égyptiens, comme nous le prouverons, pourquoi n'aurait-il pas songé tout d'abord aux prêtres de l'Egypte, qui pratiquaient en effet la circoncision ?

On a insisté sur ce que, selon notre auteur, les deux boucs du grand jour d'expiation (*Lévit.*, xvi, 7 et suiv.) doivent être *semblables*. Un lévite ne pouvait, dit-on, ignorer que cette prescription était étrangère à l'Ecriture. Mais le lévite a pu citer de mémoire et ajouter au texte le mot *semblables*, surtout si l'on avait réellement coutume de les choisir tels. Le Talmud ordonne qu'on le fasse, et l'usage a pu s'en introduire beaucoup plus tôt.

Il n'y a, dit-on, qu'un rhéteur du II^e siècle qui ait pu qualifier les douze disciples de Jésus-Christ de *pêcheurs au delà de toute mesure* (*ὡς ὅτι ἄλλοις ἀποστόλοις*). Nous répondons qu'au II^e siècle cette qualification s'expliquerait encore moins, car alors le courant de l'opinion tendait à rehausser l'éclat des apôtres. Tous ces arguments, empruntés aux prélogomènes de Hefele, ne constituent pas même une apparence de preuve. Aussi, à moins que le contenu dogmatique ne fournisse des motifs plus plausibles contre l'œuvre attribuée à Barnabé, il faudra que la critique se résigne à considérer sa lettre comme authentique.

L'auteur de l'*Epître* indique lui-même son but dans l'introduction. Il désire que ses lecteurs unissent la *πῶσις*, c'est-à-dire l'intelligence du sens caché de l'Ancien Testament, à la foi. Cela ressort aussi avec évidence de l'économie générale du texte. Si l'on excepte les dernières pages, contenant une série de préceptes nouveaux, l'auteur s'applique surtout à démontrer que les rites du judaïsme, les sacrifices, la circoncision, la célébration du sabbat, étaient déjà condamnés par Moïse et les prophètes ; que le christianisme est la doctrine qu'ils annonçaient sans pouvoir la faire prévaloir ; que l'Eglise chrétienne, ayant mis en pratique leurs enseignements, sera seule héritière un jour des promesses faites par Dieu à son peuple. En voulant répandre cette *πῶσις*, cette science de l'Ancien Testament, l'*Epître* poursuit un but éminemment pratique, c'est de déraciner dans l'Eglise la tendance à s'astreindre au rituel des juifs (*ut non incurramus tanquam proselyti ad illorum legem*). A l'instar de l'*Epître aux Hébreux*, Barnabé prêche un christianisme libéral, et il veut le dégager des entraves de la loi. Il s'attache à prouver que le judaïsme, dans ses éléments purement nationaux, fut, dès sa naissance, entaché d'erreurs, et qu'au-dessus du mosaïsme historique, introduit subrepticement par les sophismes de Satan, il y avait un mosaïsme idéal et identique au christianisme.

Aux yeux de Barnabé, l'Ancien Testament a la plus grande autorité ; il est la source de toute vérité religieuse. Cet écrivain ne conteste point la dignité souveraine de la loi de Moïse, mais uniquement la légitimité de l'interprétation de cette loi. Il nous dira que l'Ancien Testament était primitivement destiné aux chrétiens. Moïse, en brisant les tables de la loi à cause de l'idolâtrie des Israélites, a indiqué qu'ils n'étaient pas le peuple de l'alliance. Ils l'ont prouvé depuis ; jamais ils n'ont compris les enseignements des prophètes. Les chrétiens seuls ont l'intelligence de la révélation divine, le Christ, inspirateur des prophètes, pouvant seul faire connaître le vrai sens de leurs oracles. En un mot, l'exégèse chrétienne est la seule conforme à l'intention du Révélateur.

Comme on le voit, nous sommes en présence d'un homme qui réprouve absolument le judaïsme. Le christianisme, loin de se soumettre aux exigences de la loi, s'impose ici comme interprète souverain de l'Ancien Testament. Mais dans cette position offensive envers le judaïsme, l'auteur ne fait appel à aucun raisonnement sérieux ; il n'invoque ni l'autorité de Jésus-Christ ni l'exemple des apôtres ; chez lui, nulle trace des arguments anthropologiques qui forment, dans la doctrine de Paul, les assises dogmatiques de son universalisme. Il ne nous montre point l'impossibilité, pour la loi, de produire la justice ; comme l'apôtre des nations, il n'oppose point la foi en Jésus-Christ aux œuvres de la loi. La polémique de Barnabé ne touche qu'à la loi rituelle du judaïsme ; quant au salut, il dépend de la